

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE
L'HÉRAULT
CANTON DE
LODÈVE

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

## DÉCISION

numéro
CCDC_260129_003

portant sur

### RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À L'ASSOCIATION VILLES ET TERRITOIRES OCCITANIE POUR L'ANNÉE 2026

Le Président de la communauté de communes Lodèvois et Larzac,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 24°,

**VU** la délibération du conseil communautaire n°CC\_230413\_10 du 13 avril 2023, relative à l'adhésion à l'association Villes et territoires Occitanie,

#### DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : De renouveler l'adhésion à l'association Villes et territoires Occitanie pour l'année 2026, pour un montant de huit-cents euros (800 €),

- **ARTICLE 2** : De dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture  
34-200017341-20260129-lmc123422-AR-1-  
1

Date de télétransmission : 29/01/26  
Date de publication : Non concerné  
Date de notification aux tiers :  
Moyen de notifications aux tiers :

Fait à Lodève, le vingt neuf janvier deux mille vingt-six,

Le Président  
Jean-Luc REQUI

## Bulletin d'adhésion 2026

### Qui sommes-nous ?

L'association Villes et Territoires Occitanie est un centre de ressources dédié à la cohésion territoriale. Labellisée [Centre de Ressources Politique de la Ville](#) (CRPV) par l'ANCT, et missionnée dans le cadre du **Pacte des Solidarités**, l'association accompagne les territoires urbains et ruraux dont **les habitants sont particulièrement touchés par la précarité**.

La politique de la ville est la seule politique publique territorialisée en métropole. Elle intervient en complémentarité des politiques publiques existantes. A l'échelle de l'Est Occitanie, nous intervenons pour faciliter l'orientation, la connaissance des différents acteurs et dispositifs existants.

La politique de la ville est une politique d'innovation, qui permet d'expérimenter des réponses adaptées aux difficultés cumulées vécues par les habitants. Nous favorisons l'échange de pratiques entre territoires.

La politique de la ville est une politique qui nécessite la coordination des interventions des politiques sectorielles. En ce sens, elle est inspirante et sa méthodologie est de plus en plus reprise par les autres ministères. Nous favorisons l'ingénierie et l'échange de pratiques, la formation et l'appui aux professionnels et élus adhérents. C'est dans ce cadre que nous intervenons aussi en appui du Pacte des Solidarités depuis 2023.

### Pourquoi adhérer à Villes et Territoires Occitanie ?

- Pour nous permettre de maintenir une offre de service correspondant à vos besoins et pour vous accompagner dans l'évolution des pratiques :
  - **Formations** : Expertise mutualisée, information sur les nouveaux dispositifs, partage de pratiques potentiellement inspirantes. **Ex: Formations des nouveaux élus adhérents en 2026.**
  - **Séminaires – Webinaires thématiques** : Ex: cycle de webinaires sur la santé mentale en 2025
  - **Animation de réseaux d'acteurs (échanges de pratiques)**: réseau régional des cités éducatives, réseaux de chefs de projets politique de la ville, réseau des référents GUSP, réseau des référents ANRU/NPNRU, réseau des coordonnateurs CISPD/CLSPD, réseaux de coordonnateurs PRE mais aussi **groupe des élus adhérents**.
  - **Accompagnement à l'ingénierie** à la demande des collectivités ou des services de l'Etat : évaluation des cités éducatives, accompagnement à l'amélioration des process, évaluation à mi-parcours des contrats de ville...
  - **Production de guides méthodologiques**
  - **Appui à l'animation régionale du Pacte des Solidarités** en lien avec le Commissaire régional à la lutte contre la pauvreté

- **Appui à l'observation des territoires:** Portraits de quartiers, outillage sur les données Data et observation, études thématiques ciblées - **Ex : En 2026: étude sur la Tranquillité Publique et restitution étude sur les trajectoires résidentielles à partir de données Data.**
  - **Veille documentaire et des bonnes pratiques** relayée sur notre site internet <https://villes-et-territoires.fr/> et sur notre page [LinkedIn](#).
  - **Participation au réseau national des CRPV, et échanges réguliers avec l'ANCT.** Relai de l'expérimentation ANCT Quartiers à Impact Collectif. Participation au Groupe de Travail ANCT Santé mentale des jeunes des QPV, participation à l'animation nationale des Cités Educatives (appui du Réseau National des CRPV).
- **Pour disposer d'une ressource online à la demande sur un point particulier ou pour une mise en relation avec d'autres acteurs de la politique de la ville et de la cohésion territoriale (téléphone, mail)**
- **Pour bénéficier d'un appui sur une thématique particulière ou d'une présence lors d'une manifestation locale : [intervention sur site à hauteur d'une demi-journée prévue dans votre adhésion](#)**
- **Pour faire entendre votre parole, remonter vos besoins :** Villes et Territoires peut jouer un rôle d'intermédiation pour porter la parole, remonter les besoins du terrain et faire valoir les intérêts des collectivités adhérentes après de l'ANCT, des services de l'Etat régionaux ou départementaux et du Conseil régional.

#### Quels montants d'adhésion ?

Adhésion annuelle :

- Villes ou /et EPCI = 0.05€ par habitant, avec une adhésion plancher de 800€ plafonnée à 8000€
  - Conseils Départementaux : adhésion forfaitaire à 5000 €
  - Personnes morales (associations « professionnelles », établissements publics, entreprises...) : 500 €
  - Personnes physiques et associations de quartiers : 50 €
-



BULLETIN D'ADHESION A VILLES ET TERRITOIRES OCCITANIE

## Année civile 2026

Raison sociale : .....

Nom du référent : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Montant de l'adhésion : .....  
(voir grille tarifaire indicative page suivante)

### Modalités de règlement :

- Emission d'un bon de commande pour un dépôt de la facture sur Chorus Pro
  - Facture à établir sur la base du bulletin d'adhésion
  - Virement après retour du bon d'adhésion sans bon de commande (facture acquittée émise par Villes et Territoires)
  - Autre : .....

Fait à le

## Cachet et signature

## Coordonnées bancaires Villes et Territoires Occitanie :

IBAN FR7610278079160002077960146  
BIC CMCIFR2A

### Grille Tarifaire indicative d'adhésions 2026

Site	Population 2025	Adhésion 2026
<b>AUDE</b>		
Carcassonne Agglo	114 411	5 721 €
Communauté de communes du Limouxin	27 873	1 394 €
Ville de Limoux	10 339	800 €
Le Grand Narbonne Agglomération	133 006	6 650 €
Ville de Lézignan-Corbières	10 855	800 €
<b>GARD</b>		
Communauté d'agglomération Alès Agglomération (Alès, Anduze, La Grand Combe)	135 747	6 787 €
Communauté d'agglomération Nîmes Métropole	261 624	8 000 €
Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien	75 893	3 795 €
Communauté de Communes du Pays d'Uzès	30 894	1 545 €
Ville de Beaucaire	15 695	800 €
Ville de Vauvert	11 772	800 €
<b>HERAULT</b>		
Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée	131 383	6 569 €
Ville de Béziers	80 815	4 041 €
Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée	82 000	4 100 €
Communauté de communes du Clermontais	28 964	1 448 €
Ville de Clermont-l'Hérault	9 372	800 €
Communauté de communes du Lodévois Larzac	14 824	800 €
Communauté de communes du Grand Orb	19 955	998 €
Lunel Agglo	51 919	2 596 €
Montpellier Méditerranée Métropole	516 657	8 000 €
Sète Agglopôle Méditerranée	129 982	6 499 €
<b>LOZERE</b>		
Communauté de communes Cœur de Lozère	15 635	800 €
<b>PYRENNES ORIENTALES</b>		
Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée Métropole	275 913	8 000 €
Ville de Perpignan	120 996	6 050 €
Ville d'Elne	9 479	800 €
<b>Conseils départementaux</b>		
Forfait		5 000 €
<b>Personnes Morales</b>		
Forfait (associations professionnelles, établissements publics, entreprises)		500 €
<b>Personnes physiques et associations de quartiers</b>		
Forfait		50 €